



HAL
open science

EDF et les (re)présentations du nucléaire : quelques interrogations d'origine syndicale

Maurice Grenet

► **To cite this version:**

Maurice Grenet. EDF et les (re)présentations du nucléaire : quelques interrogations d'origine syndicale. Transformer le travail Transformer la société?, Mar 2018, Lyon, France. halshs-01857543

HAL Id: halshs-01857543

<https://shs.hal.science/halshs-01857543>

Submitted on 16 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

EDF et les (re)présentations du nucléaire : quelques interrogations d'origine syndicale

Pour tous les Français, le programme de production d'électricité d'origine nucléaire dans notre pays est indissociable du sigle EDF. Cette orientation résolument maintenue par l'entreprise depuis plusieurs décennies n'a pas fait l'unanimité parmi la population. Il a donc fallu que l'acteur institutionnel argumente ses choix et défende son point de vue face aux oppositions. La manière dont cette mise en valeur de l'énergie nucléaire a été réalisée mérite qu'on s'y intéresse car, comme chacun sait, l'information est rarement neutre. On peut bien parler, à ce propos, sans que cela soit péjoratif, de représentation et donc de mise en scène.

Face à l'image ainsi construite par EDF, comment les organisations syndicales et, singulièrement, la CFDT, se sont-elles positionnées ? Ont-elles cherché à accompagner la démarche de l'entreprise ou, au contraire, tenté d'élaborer une autre représentation ? Quelques exemples nous permettront d'apporter un embryon de réponse à cette interrogation.

Le projet de développement de l'énergie nucléaire en substitution des centrales thermiques au fuel ou au charbon est avéré dès 1956 comme le montre cet extrait du Conseil d'administration du 26 octobre : « Ainsi E.D.F. fait le maximum de ce qu'il est possible de faire pour acquérir au plus tôt l'expérience qui permettra de développer massivement le programme dès que les prix de revient se seront précisés et auront rejoint, comme on l'espère, ceux de l'énergie classique. »¹

La voie nucléaire, plus longue que prévue

A l'époque, face aux besoins en croissance rapide, l'espoir mis dans cette nouvelle forme d'énergie est grand, et pas seulement chez EDF. Le sentiment général est à l'optimisme et la revue interne à l'entreprise *Contacts électriques* témoigne de cet état d'esprit, fin 1956 : « A moins d'un miracle, le monde courait à la famine et dans cette course, l'Europe assumait une position en flèche. C'est elle surtout qui avait besoin d'un miracle. Or, ce miracle est intervenu : c'est la découverte de l'énergie atomique. »²

¹ Archives EDF, boîte 890572, Conseil d'administration - Procès-verbal de la réunion n°131

² Archives EDF, boîte 926000, *Contacts électriques*, décembre 1956, n°4, p. 6

Quelques mois plus tard, en mars 1957, le réacteur EDF 1 est engagé³. Sa construction rencontre de sérieuses difficultés, en particulier en ce jour du 13 février 1959 où des soudures du caisson métallique devant contenir le cœur du réacteur se fissurent sur plusieurs mètres de longueur. Il faut découper l'assemblage, renvoyer les tôles en usine pour traitement thermique et recommencer l'opération de soudage. Le chantier prévu pour trois ans⁴ prend 18 mois de retard⁵. Les ingénieurs ont du mal à digérer cet imprévu majeur : une brochure grand public diffusée l'année suivante ne parle que de « difficultés surmontées ou contournées », sans plus de précision⁶.

Aux ennuis techniques s'ajoutent des résultats moins rapides qu'attendus sur le coût de l'énergie nucléaire. Au fil des réalisations successives, le prix de revient du kWh baisse, certes, mais tarde à parvenir au niveau de celui produit dans les centrales au charbon ou au fuel.

Pourtant, quels que soient les déboires rencontrés, la volonté demeure de poursuivre dans la voie ardue du nucléaire. Aucun document interne ne fait mention d'un doute fondamental sur le bien-fondé de la direction prise. Marcel Boiteux, Directeur général depuis 1967, partage ce point de vue dans un exposé devant le Conseil Economique et Social le 20 juin 1968⁷.

C'est aussi l'époque à laquelle le choix initial de la filière des réacteurs à uranium naturel est progressivement remis en cause, au moins du côté EDF. En 1969, le départ du général de Gaulle, ardent défenseur de l'indépendance nationale, facilite le passage à la filière à eau pressurisée et uranium enrichi de Westinghouse.

Mais ce serait tordre l'histoire de l'énergie nucléaire en France que de la réduire à ses problèmes techniques ou de compétitivité. Ceux-ci n'empêchent pas des progrès constants dans tous les domaines, matérialisés d'abord dans les réacteurs successifs de plus en plus puissants de la filière française, puis américaine. Aussi, lorsque la première crise du pétrole survient en 1973 et en renchérit considérablement le prix, les dirigeants d'EDF ont-ils suffisamment confiance dans leur maîtrise technique et leurs calculs économiques pour accompagner le gouvernement dans le changement du rythme de déploiement.

³ Archives EDF, boîte 801007, audition de M. Ailleret, devant le CES, annexe au PV de la séance du jeudi 27 juin 1963

⁴ Archives EDF, boîte 682678, compte rendu de la réunion du 6 février 1959 qui prévoit la divergence du réacteur à l'automne 1959

⁵ Archives EDF, boîte 853724, exposé *Les caissons métalliques de Chinon. Problèmes métalliques liés à leur construction*, 12/05/1961

⁶ Archives EDF, boîte 853724, brochure *La centrale nucléaire de Chinon - EDF1*, avril 1960

⁷ Archives EDF, boîte 891075, Extraits de la sténotypie de l'exposé de M. Boiteux devant la Section de la Production Industrielle et de l'Energie du Conseil Economique et Social le 20 juin 1968

L'information pour débattre

Face à cette accélération du programme nucléaire, le scepticisme, voire l'opposition d'une partie non négligeable des Français se manifestent plus fortement. Si les principaux partis politiques ne jouent pas un rôle important dans cette réserve, la palette des appréciations syndicales est plus variée. La CGT approuve globalement l'orientation prise. Qu'en est-il de la CFDT ? Il n'est pas question ici de se livrer à une analyse détaillée des positions de chacune des organisations mais il est possible de les illustrer simplement par deux exemples choisis dans les années 1970.

Le premier concerne la publication, en 1975, du livre *L'électronucléaire en France*⁸. Il a été élaboré par le syndicat national des personnels de l'énergie atomique (SNPEA-CFDT). Dans sa préface, le secrétaire national Robert Bono rappelle que le Bureau national de la Confédération a pris position en avril 1975 contre le programme nucléaire français adopté lors d'un conseil ministériel en mars 1974. Il précise cependant qu'il ne s'agit pas « de refuser - a priori – toute utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, mais les risques économiques, sociaux, financiers, industriels, écologiques découlant de ces décisions étaient tels qu'ils motivaient largement cette opposition à l'accélération du programme. »⁹

Vis-à-vis de notre sujet, l'image du nucléaire, le choix de ce document se justifie car il se place explicitement sur le terrain de l'information ; or celle-ci contribue fortement à la construction de la représentation correspondante. L'auteur de la préface s'insurge et estime ainsi qu' « il est particulièrement scandaleux que des décisions qui engagent tout un pays soient prises sans information digne de ce nom et sans véritable débat. »¹⁰ Au contraire, selon lui, le syndicat « apporte au débat une information aussi complète que possible »¹¹.

Qu'on partage ou non les appréciations précédentes, il est indubitable que le livre affiche son intention de fournir un contrepoint au discours délivré par les organismes chargés de la réalisation du programme décidé par le gouvernement. Cette contribution est même qualifiée d' « arme pour combattre – par l'information – le type de décisions secrètes et en cascade que le pouvoir et une société capitaliste et technocratique cherchent à nous imposer »¹². Le ton est ferme, voire accusatoire, teinté d'une analyse politique de la situation. Il faut alors se souvenir que la scission d'avec la CFTC n'a guère plus de dix ans et que seulement sept ans nous séparent de mai 68. Le socialisme autogestionnaire est encore « au cœur de l'identité collective »¹³ de la CFDT et l'anticapitalisme est inscrit dans ses

⁸ Syndicat CFDT de l'Énergie atomique, *L'électronucléaire en France*, Paris, Seuil, 1975

⁹ *Id.*, p. 5

¹⁰ *Id.*, p. 5

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ Frank GEORGI, *CFDT : l'identité en questions*, Nancy, Arbre bleu, 2014, p. 19

statuts.¹⁴ La préface du livre ne manque d'ailleurs pas de mentionner que la « démarche de cet important texte est de conception autogestionnaire »¹⁵.

Au-delà de la rhétorique, au fil de plus de 400 pages, le texte est cependant très majoritairement et résolument technique, au sens large. Les volets technologique, économique et industriel, la sécurité, l'impact sur l'environnement ainsi que les conditions de travail constituent les principaux thèmes traités. Rédigé par des spécialistes du domaine, l'ensemble se révèle d'un niveau plutôt élevé. La majeure partie de l'information délivrée est de nature descriptive (aspects technologiques et réglementaires par exemple). Par contre, les auteurs se donnent parfois la liberté de prendre du champ, d'introduire une discussion et d'apporter leur propre avis. L'orientation des contributeurs tend alors à développer les aspects critiques et à mettre en exergue les doutes vis-à-vis des arguments habituellement développés par les partisans de l'énergie nucléaire.

C'est par exemple le cas à propos de l'évaluation de la probabilité d'un accident grave et de ses conséquences réalisée aux Etats-Unis par le MIT (Massachusetts Institute of Technology). Cette étude, financée par l'AEC (American Energy Commission) et connue sous le nom de rapport Rasmussen ou Wash 1400, a été publiée en 1974. La comparaison réalisée dans ce document avec d'autres types d'accidents aux conséquences similaires relativise les risques engendrés par des réacteurs nucléaires, les accidents dans ces derniers se révélant moins probables. Le passage correspondant de l'ouvrage syndical, tout en reconnaissant l'apport d'un tel travail, en discute la portée et souligne certaines faiblesses : choix arbitraire de nombreuses hypothèses, incertitudes dans les données, comparaison de risques appréhendés de manière différentes, difficulté, voire impossibilité d'une approche probabiliste pour certains d'entre eux, notamment.¹⁶

Dans un autre domaine examiné dans le dossier d'origine syndicale, le bilan énergétique du programme nucléaire apparaît également moins favorable que dans les présentations officielles. Les hypothèses et méthodes utilisées dans le livre à ce sujet peuvent évidemment elles aussi être soumises à examen critique. Elles ont toutefois l'intérêt de montrer que des méthodes alternatives existent¹⁷.

L'ouvrage constitue en tout état de cause un effort pour partager un savoir réputé difficile, étape indispensable à une meilleure compréhension des questions posées par les décisions prises. EDF le fait aussi, beaucoup plus massivement même, aussi bien vis-à-vis du grand public que de catégories sociales plus ciblées. Mais la différence essentielle réside dans la perspective. L'entreprise nationale s'emploie à justifier les orientations favorables à l'énergie nucléaire ; un apport important du document syndical réside dans l'appréciation argumentée et distanciée par rapport au discours dominant.

¹⁴ *Ibid.*, p. 9

¹⁵ Syndicat CFDT de l'Energie atomique, *op. cit.*, p. 6

¹⁶ *Id.*, p. 276-277

¹⁷ *Id.*, p. 145-165

L'information-action

Le rôle joué par les syndicats dans l'information relative à l'énergie nucléaire peut également être mis en évidence à propos d'une affaire connue des spécialistes sous le terme de « défauts sous revêtement ». En septembre 1979, la fédération CFDT de la métallurgie et la fédération CGT des industries de l'énergie font savoir publiquement que des fissures ont été découvertes en usine sur des composants importants destinés à certains réacteurs. Ils ont aussi écrit à ce sujet au directeur de l'EDF et au ministre de l'industrie. Ces défauts apparaissent dans des tubulures à la sortie de la cuve contenant le combustible et dans des plaques internes aux générateurs de vapeur alimentant la turbine. Les fissures de quelques millimètres de longueur et de profondeur se situent sous le revêtement en acier inoxydable qui protège de la corrosion l'acier plus sensible situé au-dessous.

Dans le journal *Le Monde* on peut ainsi lire que, pour la CFDT « l'existence de ces fissures fragilise une partie essentielle du réacteur nucléaire, qui, de ce fait, ne pourrait peut-être pas résister à un accident dont la cause se situerait ailleurs. » La CGT porte une appréciation moins grave en estimant que « ces fissures ne paraissent pas présenter de danger immédiat pour la mise en service des réacteurs »¹⁸. Néanmoins, « elle demandera aux personnels de s'opposer à leur chargement dans la mesure où les conditions de sécurité ne seraient pas pleinement garanties. »¹⁹

Bien que le problème ait été découvert courant 1978 sur les générateurs de vapeur et au printemps 1979 pour les cuves, l'information n'a pas été rendue publique, ni par les industriels, ni par le ministère de l'industrie. EDF estime en effet que « les défauts sont superficiels et ne présentent pas de risques pour l'exploitation des centrales »²⁰. De plus, des contrôles seront réalisés sur les centrales déjà en exploitation et en instance de démarrage. Cependant, les robots automatiques nécessaires aux interventions pour réparation en milieu radioactif ne seront opérationnels que fin 1981. Pour EDF, il ne peut être question d'attendre aussi longtemps compte tenu de l'appréciation du risque qu'elle fait, confortée en cela par le SCSIN (Service Central de Sûreté des Installations Nucléaires)²¹. Les pièces encore en usine sont, elles, réparées sur le lieu de fabrication.

Là aussi, le rappel du contexte est important. Nous sommes à l'automne 1979, seulement six mois après l'accident de Three Mile Island aux Etats-Unis. Il a montré que des erreurs de conception et de conduite pouvaient mettre en défaut la sûreté de centrales très proches de celles en cours de réalisation en France. La sensibilité et la vigilance des syndicats vis-à-vis d'incidents susceptibles de mettre en cause ou d'affaiblir le niveau de qualité exigé sont en conséquence très grandes.

¹⁸ *Le Monde*, 22 septembre 1979

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Id.*, 24 septembre 1979

²¹ *Id.*, 4 octobre 1979

Après une confrontation qui va jusqu'à la grève sur certains sites de centrales, EDF fait procéder à des contrôles complémentaires. Le 10 janvier 1980, la Direction d'EDF remet un rapport de synthèse de 43 pages sur les fissures. Les auteurs concluent que les réacteurs incriminés ne « font courir aucun risque ni aux travailleurs, ni aux populations... tout défaut ayant une possibilité même faible d'évolution pourra être surveillé pendant la période d'exploitation »²². Finalement, le ministre de l'industrie donne l'autorisation de démarrer la réaction nucléaire le 19 février²³.

Une information technique neutre ?

Même s'ils ne prétendent évidemment pas être représentatifs de l'ensemble des interventions syndicales à l'égard de l'énergie nucléaire, ces exemples permettent de tirer quelques enseignements. Dans la perspective de travail ici retenue, seul le rôle joué par l'information est examiné.

Son importance est clairement mise en évidence par les protagonistes. Que ce soit pour ne pas la divulguer ou, au contraire, la rendre publique, la remettre en question ou la façonner dans l'objectif de convaincre, elle constitue un moyen puissant d'influencer la réflexion de ceux qui la reçoivent, en sont privés ou à qui parvient une version édulcorée ou « orientée ».

Comme le dernier exemple le montre, chacun avance ses raisons pour justifier son attitude. Ainsi, la Direction d'EDF estime que ce serait courir le risque d'alerter inutilement et faussement la population que de diffuser largement la connaissance qu'elle a des fissures découvertes dans certains composants des réacteurs. La CGT et la CFDT s'appuient à l'inverse sur la révélation des défauts pour contraindre l'entreprise à compléter les contrôles qu'elles estiment indispensables. Ces interventions, mais encore plus le dossier de « L'électronucléaire en France », tendent à montrer que les organisations syndicales peuvent aussi être porteuses d'une certaine forme d'expertise.

Mais on voit bien aussi dans l'affaire des défauts sous revêtements, la différence de positionnement entre les deux syndicats CGT et CFDT qui s'approfondit au fil des événements. La première est moins encline à faire durer l'épreuve de force que la seconde, chacune devant aussi tenir compte des prises de position de sa confédération au regard du nucléaire. La posture de la CFDT est particulièrement délicate à tenir, son opposition au programme nucléaire tel que décidé devant s'exprimer au sein d'une entreprise dont les salariés sont chargés de le mettre en œuvre.

²² *Id.*, 12 janvier 1980

²³ *Id.*, 21 février 1980

Enfin, il apparaît que l'information connue ne se suffit pas à elle-même. Encore faut-il disposer des outils et du contexte pour en situer l'importance relative. Ainsi, face à un même renseignement, pourtant technique et réputé objectif – des fissures de x mm de longueur, y mm de profondeur et z mm de largeur - les appréciations divergent d'un intervenant à l'autre. C'est donc que la « vérité », même dans ce domaine physique apparemment élémentaire, n'est pas si facile à cerner.

Confrontée à l'impossibilité de l'exhaustivité, l'information peine également à s'afficher vierge de tout point de vue, d'une perspective particulière de présentation. Elle laisse une part irréductible aux interprétations, aux appréciations qui forment les représentations. En ce sens, la neutralité de la technique est sujette à caution. Autant, voire plus que d'autres compte tenu des enjeux qu'elle porte, la mise en œuvre de l'énergie nucléaire ne saurait se soustraire à ces caractéristiques générales. Le technicien peut le déplorer. Le citoyen y voit au contraire l'espace et l'opportunité du débat possible. Et, pour alimenter celui-ci, la pluralité des points de vue est plutôt bienvenue.